

A. IDENTIFICATION DU CANDIDAT		
NOM DE FAMILLE (À LA NAISSANCE)		PRÉNOM(S)
DATE DE NAISSANCE	<i>Année</i> <i>Mois</i> <i>Jour</i> /        /	M <input type="radio"/> F <input type="radio"/>
ADRESSE		
VILLE	PROV	CODE POSTAL
TÉLÉPHONE PRINCIPAL	AUTRE	
COURRIEL		
B. SITUATION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL		<input type="checkbox"/> SVP FACTURER MON EMPLOYEUR DIRECTEMENT
NOM DE VOTRE EMPLOYEUR OU DE VOTRE ENTREPRISE		
RESPONSABLE DE LA FACTURATION		
ADRESSE		
VILLE	PROV	CODE POSTAL
COURRIEL	TELEPHONE	
C. CHOIX DE DATES		
8 JOURS DE FORMATION + 8 HEURES DE COACHING	COHORTE 44 : DU 23 JANVIER AU 19 JUIN 2019	COÛT :        3 300,00 \$ TPS :         165,00 \$ TVQ :         329,14 \$ TOTAL :       3 794,18 \$
<b>ENVOYER ce formulaire directement ou le poster à l'adresse suivante :</b>		
<b>CEGEP LIMOILOU / SERVICE AUX ENTREPRISES – M3I SUPERVISION</b> <b>1300, 8<sup>e</sup> Avenue, Québec QC G1J 5L5</b>		
Je consens à être facturé le montant décrit à la section C.		
Signature du responsable de la facturation : _____		Date : _____
Je confirme que les renseignements fournis sont véridiques. Je consens à ce que l'information fournie soit utilisée par le Cégep Limoilou dans le cadre du service aux entreprises et de la formation continue.		
Signature du participant : _____		Date : _____
<hr style="border-top: 1px dashed black;"/>		
<b>MODALITÉS D'INSCRIPTION ET DE REMBOURSEMENT</b>		
L'inscription est payable dès le premier cours. Les frais doivent être acquittés en un versement sur réception de la facture. <b>Les entreprises peuvent être admissibles à une subvention d'Emploi-Québec pouvant aller jusqu'à 50 %. Contactez votre conseiller du Cégep Limoilou pour en connaître les modalités.</b>		
Les frais d'inscription sont remboursés à 100% si la demande est faite 10 jours ouvrables avant le début des cours. Aucun remboursement n'est effectué passé ce délai. Les personnes qui ont acquitté les frais d'inscription et qui s'absentent peuvent se joindre à un autre groupe pour compléter leur formation <u>lorsque des places sont disponibles</u> . Les substitutions de participants sont acceptées.		
La DSEFC se réserve le droit d'annuler la formation avant le début des cours. Les frais d'inscription sont alors remboursés.		